

H. BENMRAH donne lecture du texte suivant :

H. BENMRAH geeft lezing van de volgende tekst:

J'ai été interpellée à nouveau par plusieurs riverains de la rue Jean Morjau au sujet d'un problème récurrent d'inondation. Dans votre réponse à la même interpellation en février 2020 vous avez nié le problème, disant que les trottoirs venaient d'être refaits et que les habitants recevaient toujours une réponse à leurs courriers de plaintes.

Malheureusement, une fois de plus, le constat est le même, il n'y a pas de réponse aux courriers des habitants, dès lors, il ne faut pas s'étonner que les plaintes soient relayées par les Conseillers communaux sous forme d'interpellation.

Les accumulations d'eau sont toujours présentes, au beau milieu du trottoir. Il est complètement absurde de nier une telle situation. Croyez-vous vraiment que les habitants imaginaient ce problème par pur plaisir ? Je pense qu'ils ont autre chose à faire. Les trottoirs sont sans doute neufs mais alors il y a un vice de fabrication, c'est à vos services d'étudier la cause de l'inondation et d'y remédier.

Je vous résume la situation une fois de plus :

Le problème se situe semble-t-il au niveau de la rue par rapport au trottoir, dès qu'il pleut, l'égout déborde et l'eau envahi le trottoir, plus bas ou à peine plus haut que la voirie pour former un étang sur le trottoir juste devant les habitations. En plus du désagrément occasionné, c'est la sécurité qui est également menacée, les gens, et plus grave bien sûr, les enfants ne peuvent plus sortir d'un véhicule côté trottoir lorsque celui-ci est envahi par l'eau.

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Effectivement, nous n'arrivons pas en ce moment à localiser correctement le problème. Nous supposons que vous parlez de la partie de la rue Jean Morjau située entre la rue du Broeck et le boulevard Sylvain Dupuis. Une indication précise des numéros de maison concernés nous serait utile. Il sera alors possible d'identifier le problème. D'après votre description, il semble que les égouts doivent être contrôlés, ainsi que leurs accès. Ceux-ci peuvent être nettoyés par le service « Propreté » et contrôlés par « Vivaqua ».

Monsieur le Bourgmestre-Président propose que les informations concernées soient fournies par courriel.